

grand angle

## Grand défi: le temps de l'action p.6/7

### actualités

La gestion des déchets, un puissant levier d'action / p.3

### en direct des installations

Transformation du centre à Romainville/Bobigny: un projet au service du territoire / p.5

### du territoire au terrain

Un été tri et anti-gaspi / p.8



# Stefan Shankland

Artiste plasticien, créateur de la démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle déployée sur le centre à Ivry/Paris XIII.

En 2012, le Syctom confiait à Stefan Shankland la mise en place d'une démarche HQAC sur le site à Ivry/Paris XIII, pressentant que la transformation qui allait s'y jouer était porteuse d'un fort potentiel artistique. C'est ainsi qu'est né le Musée du Monde en Mutation, dont la programmation publique démarre à l'automne prochain.



“La transformation du centre à Ivry/Paris XIII revêt une dimension esthétique et culturelle : le Musée du Monde en Mutation agit comme un révélateur de ce pan du réel, qui mérite qu'on y soit attentif.”

## D'où vient le concept de Musée du Monde en Mutation ?

Dès 2012, le Syctom a souhaité lancer sur son site à Ivry/Paris XIII une démarche HQAC, dont l'approche consiste à s'intéresser aux processus à l'œuvre lors des phases de changement. Ces moments, qui réunissent pour un temps fini des hommes, des matériels, des ressources, des savoirs, comment les représenter, les rendre visibles au public ? Comment lui permettre d'en faire l'expérience ? C'est notre point de départ, et de là est née l'idée du Musée du Monde en Mutation (MMM). Autour de ce projet, nous avons rassemblé plasticiens et scientifiques, chercheurs et réalisateurs, chorégraphes et designers. Tous créateurs, au sens large du terme. Et nous travaillons avec des groupes d'étudiants de diverses disciplines : architecture, danse, design, urbanisme. Chacun va s'attacher à communiquer au public ce qu'il a ressenti, vécu, au contact des processus de mutation. Car tous partagent cette capacité à inventer un dispositif d'interface - scénographie, vidéo, graphisme, récit écrit ou visuel - qui rend possible la rencontre entre le public et les phénomènes de transformation à l'œuvre dans cette situation.

## Quelles sont les spécificités propres au centre et à son environnement qui ont été déterminantes pour imaginer ce MMM ?

Lors de ma première visite, j'ai tout de suite été frappé par la présence de cette incroyable collection de phénomènes de transformation. Depuis l'échelle microscopique - avec le traitement des déchets, des fumées - jusqu'à

l'échelle métropolitaine puisque de nombreuses infrastructures, elles-mêmes en chantier, croisent le site : périphérique, ligne de métro, voies de chemin de fer, autoroute A4, port autonome de Paris. Au centre se trouve l'usine, dont la machine est elle aussi « en chantier ». Et toutes ces mutations ont en commun d'être invisibles, car trop petites, ou trop vastes, ou derrière les murs, ou sous le seuil de notre intérêt. Le projet prend sa source dans ce constat : nous souhaitons rendre visibles et donner de la valeur à ces processus.

## Que pouvez-vous nous dire de la programmation artistique de 2019-2020, année 1 ?

Avant tout, je souhaite préciser que l'objectif est que le grand public puisse rencontrer cette collection. Nous préparons actuellement une série de résidences de recherche-création qui démarreront à l'automne 2019. Une programmation visant à partager ces recherches et créations avec le public sera organisée à l'automne 2020 et prendra place au sein du centre. C'est une étape clé, celle de la concrétisation, de l'ouverture. Nous préparons actuellement le programme avec l'agence d'ingénierie culturelle Le 3<sup>e</sup> Pôle. Les artistes et collaborations seront bientôt annoncés. Création graphique, collaboration avec des scientifiques, documentaires, danses, photographie : tous ces créateurs vont raconter et « traduire » ces phénomènes de mutation pour les présenter à leur façon au public.

## La programmation artistique

- À l'automne 2019, le travail démarrera avec les artistes, créateurs et institutions partenaires, avec le lancement d'une série de résidences de recherche-créations.
- À l'automne 2020, se tiendra la manifestation publique de l'année 1, restituant les projets conduits pendant l'année : événements, rencontres et ateliers seront proposés, fruits des résidences de recherche-création, des workshops et du travail de documentation du MMM.

## Comité syndical

Lors de la séance du comité syndical, le 27 juin 2019, Dominique Lebrun a été élu membre titulaire, représentant du T4 Paris Ouest La Défense. Il remplace ainsi Eric Berdoati, délégué suppléant.

## Les Services publics urbains du Grand Paris mobilisés pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Les Services publics urbains du Grand Paris mettent leurs compétences en commun au service de la reconstruction de Notre-Dame de Paris. Cette aide matérielle prendra la forme d'une mise à disposition de leurs équipes et de leurs expertises auprès de l'établissement public dédié à la reconstruction de la cathédrale. Les Services publics urbains du Grand Paris entendent affirmer par cette initiative leur volonté de renforcer les synergies entre leurs activités.

## agenda

**Journée de lutte contre le gaspillage alimentaire**  
16 octobre

**Réunions du Comité syndical**  
7 novembre à 9h30 à l'Espace Saint-Martin, 199 bis rue Saint-Martin - Paris 3<sup>e</sup>  
13 décembre à 9h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau - Paris 4<sup>e</sup>

**Réunions du Bureau**  
4 octobre et 28 novembre à 9h30 à l'Hôtel de Ville, 5 rue de Lobau - Paris 4<sup>e</sup>

**Journée technique sur le projet Cométhia Syctom / SIAAP**  
14 novembre, de 9h30 à 17h (lieu à déterminer)

**3<sup>e</sup> Conférence nationale sur les déchets ménagers**  
27 novembre, de 8h à 13h, Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique - Paris 7<sup>e</sup>  
Programme et inscription : [conferencedechets.aromates.fr](http://conferencedechets.aromates.fr)

**Portes ouvertes dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets**  
16 novembre, de 10h à 17h au centre Isséane  
23 novembre, de 10h à 17h au centre de tri de collecte sélective à Paris XVII  
Sur inscription : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

**Visite du centre L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine**  
Samedi 21 septembre, en journée  
Dans le cadre des Journées du patrimoine et des portes ouvertes de la Fabrique du métro, organisées par la Société du Grand Paris

## CLIMAT

# La gestion des déchets, un puissant levier d'action

Le traitement des déchets est un levier d'action dans la lutte contre le dérèglement climatique, notamment par les émissions de gaz à effet de serre évitées. Le Syctom plaide en faveur d'une réponse collective et le projet de loi pour l'économie circulaire ouvre en ce sens des perspectives intéressantes.



Dans le cadre du projet de loi, le Syctom soumet notamment l'idée d'un étiquetage sur le pourcentage de matières issues du recyclage pour les produits et emballages.

Si le Syctom salue les avancées du projet de loi pour l'économie circulaire, examiné par le Parlement à la rentrée, il suggère des propositions d'amendements pour renforcer certaines mesures. Elles concernent tout d'abord l'information du consommateur. Le syndicat suggère que tous les produits manufacturés mis sur le marché, et pas seulement leurs emballages, fasse l'objet d'un étiquetage sur le pourcentage de matières issues du recyclage qui a concouru à leur fabrication et sur leur potentiel de recyclabilité. De même, il propose d'étendre la mention d'un indice de réparabilité à d'autres produits que les seuls DEEE.

Les attentes sont aussi fortes envers la responsabilité des producteurs. Le Syctom soumet l'idée de voir imposer un taux minimal d'incorporation de matière recyclée et, à ce titre, soutient la proposition de l'Institut national de l'Économie circulaire (Inec) de créer un « Centre d'expertise du recyclage » avec les acteurs publics du secteur. Cette autorité permettrait de rattraper le retard de la France dans l'expertise de la recyclabilité réelle d'un produit ou emballage et contrôlerait les taux d'incorporation effectifs de matières premières recyclées. Elle pourrait également délivrer des autorisations de mise sur le marché des produits et emballages. L'objectif : diminuer drastiquement le volume de déchets non recyclables en favorisant la réduction des déchets ultimes. Puisque le projet de loi offre la possibilité à l'autorité administrative d'exiger des producteurs

qu'ils communiquent sur la présence de substances dangereuses (mercure, dioxines bromées, retardateurs de flammes bromées), le Syctom propose que les organismes en charge du traitement puissent refuser d'incinérer ces produits.

## UNE RÉFLEXION COLLECTIVE

Enfin, il attire l'attention du législateur sur les conséquences dommageables de la consigne des bouteilles en plastique, telle qu'envisagée dans le projet. Ce dispositif priverait les collectivités d'un gisement pourtant bien valorisé alors qu'elles ont investi dans la modernisation des centres pour s'adapter aux consignes de tri élargies. La consigne devrait être considérée comme un mode de collecte complémentaire, avec une prise en charge des emballages par les centres de tri relevant du service public. Enfin, le Syctom propose une refonte de la fiscalité et un soutien à la valorisation énergétique quand celle-ci est performante. « Tous, et surtout l'État, avons un rôle à jouer sur la réduction à la source et sur les types de déchets produits. Ces mesures ont en outre l'avantage d'être faciles à mettre en œuvre », insiste Jacques Gautier, président du Syctom. La 3<sup>e</sup> Conférence nationale sur les déchets ménagers « Déchets et climat : quels enjeux pour les collectivités territoriales ? », le 27 novembre à la Maison de la Chimie, sera une occasion supplémentaire de croiser les expertises et d'impulser le mouvement.



CONCOURS DESIGN ZERO DECHET

# Réduire et prévenir le gaspillage alimentaire, le défi est lancé pour la 8<sup>e</sup> édition !

L'édition 2020 du concours Design Zéro Déchet (DZD) est ouverte ! Cette année, les jeunes concepteurs vont plancher sur le sujet très actuel de la réduction du gaspillage alimentaire.

La nouvelle édition a été lancée et la thématique de l'année révélée, le 12 septembre, pendant la Paris Design Week, qui se tenait du 11 au 15 septembre à Ground Control (Paris 12<sup>e</sup>). Cette année, les candidats sont appelés à concevoir des projets répondant aux enjeux de réduction et de prévention du gaspillage alimentaire dans le cadre de la restauration commerciale. Cette 8<sup>e</sup> édition du concours DZD a la chance d'être parrainée par un binôme : un chef cuisinier et un designer. François Pasteau, chef cuisinier engagé dans une démarche éco-responsable et qui incarne une cuisine souhaitant utiliser au mieux les ressources, sera accompagné de Germain Bourré, designer qui intervient à la manière d'un directeur artistique auprès des restaurants et de l'industrie agroalimentaire. Cette année, les étudiants vont profiter d'une nouveauté stimulante : l'ouverture d'un blog ([designzero-dechet.fr](http://designzero-dechet.fr)), véritable espace de ressources et d'actualités du concours. Et le concours DZD sera désormais présent sur les réseaux sociaux, à travers les comptes Instagram et Twitter : @syctom\_dzd.



Les lauréats de l'édition 2019, en présence des membres du jury et de la marraine de l'édition matali crasset, lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est tenue le 4 juin au Comptoir Général à Paris 10<sup>e</sup>.

**UNE GÉNÉRATION PLEINE DE RESSOURCES**

Les futurs candidats vont prendre la relève d'un cru 2019 enthousiasmant, qui a travaillé autour de la prévention et de la gestion des déchets dans les nouvelles filières REP des jouets, articles de sport, jardin et bricolage. Les lauréats, récompensés le 4 juin, ont été distingués parmi 173 projets reçus. Le 1<sup>er</sup> prix est allé à Air Zéro, un projet imaginé par Tanguy Delaunay-Belleville, étudiant en BTS Design de Produits au Lycée Alain Colas de Nevers. Il a conçu un ballon de foot mono-

matériau, facile à recycler et qui ne crève jamais. Jonathan Denuit, étudiant en Design de Produits, à Strate (Sèvres) a obtenu le 2<sup>e</sup> prix pour Bienvenue chez nous, une structure qui s'installe sur la clôture entre deux jardins. Accessible de part et d'autre, elle permet aux voisins d'entreposer le matériel de jardinage pour le partager. Pour le 3<sup>e</sup> prix, le jury a récompensé l'équipe formée par Camille Gauin, Loïs Montigny et Aude Soures, étudiantes en Design global, recherche et innovation à Condé (Bordeaux). Avec Olli, une gamme de sangles utiles et résistantes, elles ont ima-

giné une seconde vie pour les chambres à air usagées. Enfin, le prix spécial du Syctom a été attribué au duo formé par Ambre Leclercq et Misia Moreau, en DSAA Design de Produits à l'ENSAAMA Olivier de Serres (Paris). Leur projet Jouer à la plage propose aux vacanciers des jouets éco-responsables, qu'ils obtiennent en échange de leurs jouets traditionnels en plastique ou en s'acquittant d'une consigne. Prochaine étape : chaque lauréat va être accompagné par des designers professionnels et les entreprises partenaires en vue d'un prototype de leur projet.



ROMAINVILLE/BOBIGNY

# Un projet au service du territoire

Démarche participative autour du projet, clauses d'insertion sociale dans le marché public, création d'emplois dans le cadre de la ressourcerie temporaire : tout est fait pour que la transformation du centre à Romainville/Bobigny profite pleinement au territoire qui accueille l'installation. Le Syctom s'est en effet fixé des objectifs ambitieux, dans un souci d'exemplarité.



Les actions déployées pendant la concertation ont favorisé une forte participation.

Depuis 2015, la réflexion sur l'avenir du centre à Romainville/Bobigny s'est engagée, en lien étroit avec les acteurs du territoire. Si la concertation préalable a permis, en 2017, de définir le projet de reconstruction du centre de traitement, le Syctom a souhaité prolonger le dispositif d'information et de participation du public jusqu'en 2021 (date prévisionnelle de l'enquête publique). En réponse à de fortes attentes, les élus, habitants et représentants d'associations locales ont été associés aux étapes clés du projet, s'inscrivant ainsi dans une démarche participative.

**DES INSTANCES DE DIALOGUE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Cet engagement du Syctom a été salué par la DRIEE et l'AREC (département Énergie-Climat de l'IAU) dans le cadre d'un appel à manifestation sur la participation citoyenne

lancé en 2018. Les actions portant sur le projet à Romainville/Bobigny ont ainsi été sélectionnées dans un recueil des bonnes pratiques, « Faire participer les citoyens »\*. Les modalités de la concertation, le périmètre d'intervention élargi au-delà des communes de Romainville et Bobigny, le niveau de participation et l'inscription d'une démarche de dialogue dans la durée y sont présentés comme exemplaires et facteurs de réussite.

La DRIEE et l'AREC mettent aussi en valeur les instances de pilotage et de dialogue organisées par le Syctom : le Comité de suivi et le Groupe Citoyens, respectivement désignés en 2017 et 2018. Ces deux instances, en place jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique, en 2021, garantissent, chacune à son niveau, la qualité du dialogue entre les acteurs et la participation des habitants.

**DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RESPONSABILITÉ SOCIALE**

Le Syctom s'engage, aussi, à faire de ce projet de modernisation un réel levier social : le futur titulaire du marché, retenu fin 2019, devra réserver à un public en insertion au moins 5 % du volume d'heures de travail nécessaire sur une durée de 14 ans (de 2020 à 2033, pour l'exploitation du centre actuel et futur, ainsi que pour le chantier). Au total, un minimum de 100 équivalents temps plein

par an seront pourvus, avec des profils très divers. Le Syctom et le territoire Est Ensemble ont conclu en juin dernier une convention de partenariat pour assurer la mise en œuvre de ces clauses sociales et engager des actions d'insertion professionnelle, de formation et d'accès à l'emploi. Les recrutements concerneront en particulier les activités futures du centre, liées au séchage et à l'exploitation de la déchèterie et ressourcerie.

**UNE RESSOURCERIE POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE DE TERRITOIRE**

Autre outil pour renforcer le lien social et l'ancrage territorial : la ressourcerie, en lien avec la déchèterie dont l'activité sera maintenue. Si la conception-réalisation des différentes unités du centre est prévue à partir de 2022, le Syctom a souhaité mettre en place une recyclerie temporaire dès 2019. Après un appel à projet, la proposition de l'association Amélior a été retenue fin juin par le Comité syndical pour gérer et animer le site sur la parcelle « Mora-le-Bronze » à Bobigny. La ressourcerie assurera des missions de prévention et de valorisation des déchets par le réemploi avec pour feuille de route la collecte d'objets sur les marchés et les vide-greniers ; la valorisation, dans le cadre notamment d'ateliers de réparation ; la vente de produits recyclés ; l'organisation d'opérations de sensibilisation des publics. Sept à dix emplois devraient être créés durant ces trois années d'activités, avec un soutien du Syctom à hauteur de 375 000 €.

\*[www.arec-idf.fr/mediatheque/publications](http://www.arec-idf.fr/mediatheque/publications)



De gauche à droite : Hervé Marseille, Paul Simondon, Sophie Deschiens, Stanislas Guérini, Brune Poirson, Patrick Ollier, Jacques Gautier, Geoffroy Boulard.

## Inauguration du centre de tri à Paris XVII

Brune Poirson, Secrétaire d'État auprès de la Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a inauguré le nouveau centre de tri de collecte sélective du Syctom à Paris XVII, le 6 juin 2019 en rappelant que « ce centre renforce les capacités de la métropole parisienne et de l'Île-de-France à devenir un territoire pionnier de l'économie circulaire locale. » Inauguration au cours de laquelle Jacques Gautier, Président du Syctom, a souligné « des délais parfaitement respectés, des coûts maîtrisés, pour une installation qui fait honneur au Syctom, à la Ville de Paris, au 17<sup>e</sup> arrondissement mais aussi au groupement mené par CNIM chargé de concevoir et construire cet ouvrage. »



## RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

# Grand défi: le temps de l'action

Après avoir impulsé le Grand défi et coordonné une démarche de co-construction innovante, le Syctom a voté le 27 juin dernier un plan d'actions ambitieux pour mieux prévenir et gérer les déchets. Sa mise en œuvre devra, elle aussi, être collective.



Le 27 juin, le comité syndical a approuvé à l'unanimité le plan d'actions

Nous avons tous désormais conscience qu'il faut réduire le volume de nos déchets. Pour des raisons environnementales, tout d'abord, dans un souci d'économie de ressources, mais aussi - et tout particulièrement en Île-de-France - pour des raisons démographiques. Ces enjeux sont à l'origine des nouvelles réglementations, nationales et européennes, qui s'imposent aujourd'hui et fixent des objectifs très stricts aux acteurs du traitement des déchets. Dans ce contexte, le Syctom, qui s'est engagé à atteindre le « zéro déchet non valorisé » à l'horizon 2025, doit trouver de nouvelles solutions, d'autant plus efficaces que les travaux engagés dans le centre à Ivry/Paris XIII vont réduire drastiquement ses capacités de traitement.

## DÉMARCHE ET MÉTHODE INÉDITES

Pour résoudre cette équation à multiples inconnues, « le Syctom a décidé de changer de dimension », note Marie-Pierre Martinet, en charge de la nouvelle direction générale adjointe « Mobilisation, publics et territoires ». Il a pris l'initiative de mettre autour de la table tous les acteurs impliqués dans la prévention et la gestion des déchets, pour que soit abordée collectivement leur réduction et trouver, au-delà des lectures particulières, des solutions partagées. »

Producteurs et distributeurs, bailleurs, professionnels de la valorisation, associations, élus locaux ont répondu présents à l'invitation lancée par le Syctom en début d'année. Ensemble, ils ont fait émerger près de 350 sujets de préoccupations, des-

quels ils ont tiré 200 préconisations. Au terme de six mois d'un travail de co-construction méticuleux, qui a mobilisé 200 participants, un plan de 35 actions, construit autour de 7 axes (voir encadré), a été adopté.

## DIFFÉRENTES TEMPORALITÉS

« Pour chaque action, nous nous sommes posé la question de la temporalité, stipule Marie-Pierre Martinet. Au regard des enjeux, est-elle faisable à court, moyen ou long terme ? »

## Une méthode d'animation participative

La méthode PAT-Miroir, dont l'acronyme renvoie à « peurs, attraits, tentations », a été conçue par l'Université de technologie de Compiègne pour accompagner les membres d'un collectif à penser et agir ensemble, quelle que soit la complexité des sujets abordés. Elle permet de prendre en compte l'ensemble des points de vue des parties prenantes, selon le principe du « miroir ». Animée par des professionnels, elle a été utile pour que l'ensemble des participants s'expriment, se comprennent et dessinent une représentation commune des contraintes et des leviers à leur disposition pour atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

La majorité des actions (60 %) appartient à la catégorie des réalisables à moyen terme et doivent par conséquent être mises en place d'ici 2021. Il s'agit, à titre d'exemples, du développement d'outils de communication adaptés aux commerçants et artisans, de l'accompagnement des collectivités dans l'analyse des coûts de gestion des déchets ou de la création du prix du « pire objet emballé ». D'autres actions sont de court, voire très court, terme: c'est le cas des mobilisations, prévues au niveau national, pour modifier le cadre législatif et réglementaire, des initiatives pour encourager l'amélioration des collectes sélectives ou encore du suivi de l'évolution des tonnages et des lieux de collectes. À plus long terme, le plan prévoit de peser sur la révision des PLUi et la rédaction des cahiers des charges des maîtres d'ouvrage publics, avec pour ambition d'intégrer, dès la conception des projets urbains et dans le cadre de l'action publique, tous les enjeux liés à la collecte sélective, au recyclage et aux comportements éco-responsables.

## CHANGEMENT DE PARADIGME

« Ce plan d'actions, c'est l'aboutissement de la démarche collective impulsée par le Syctom, mais il va maintenant falloir le faire vivre, prévient Martial Lorenzo, directeur général des services. La démarche collective doit d'autant plus perdurer que la question de l'articulation entre prévention, collecte et traitement se pose aujourd'hui de façon aigüe. ». Elle vient renforcer la mission de coordination confiée au Syctom par l'État et le Conseil Régional d'Île-de-France (dans le cadre de son plan régional de prévention et de gestion des déchets) afin d'expérimenter un schéma opérationnel pour coordonner la prévention, la collecte et le traitement des déchets ménagers en partenariat avec des collectivités volontaires du territoire. L'implication des parties prenantes est plus que jamais nécessaire pour mener à bien ce Grand défi: un pari à relever ensemble.



## 7 AXES D' ACTIONS

Le plan d'actions s'articule autour de 7 axes thématiques :

### AXE 1

« Eduquer, informer et former dans la proximité », consacré à la sensibilisation de tous les publics

### AXE 2

« Agir de manière concertée et coordonnée sur le territoire du Syctom », articulé autour de la coordination des compétences prévention-collecte-traitement

### AXE 3

« Communiquer », dédié à l'accompagnement des habitants dans leur geste de tri et dans les solutions de proximité qui s'offrent à eux

### AXE 4

« Innover, mobiliser et accompagner dans les territoires », placé sur le terrain de l'expérimentation et de la généralisation des bonnes pratiques

### AXE 5

« Développement des partenariats », au-delà du seul cercle des collectivités locales

### AXE 6

« Mobiliser le cadre législatif et réglementaire », qui suppose des interventions au niveau national, européen et international

### AXE 7

« Mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan d'actions »

## 3 questions à

**Jacques Gautier**

PRÉSIDENT DU SYCTOM,  
L'AGENCE MÉTROPOLITAINE  
DES DÉCHETS MÉNAGERS



### 1/ Quelles sont les évolutions réglementaires, économiques et sociales qui expliquent que le Syctom ait pris l'initiative de lancer le Grand défi ?

**Jacques Gautier** La législation européenne, le projet de loi pour l'économie circulaire et le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) sont autant de nouveaux textes qui nous obligent et représentent un défi pour l'avenir. Pour y répondre, il nous faut accroître les captations à la source, intensifier les formes de tri et réduire la quantité de déchets. C'est un « grand défi » à relever, surtout sur un territoire dense comme le nôtre. Mais les solutions sont à construire collectivement : notre plan d'actions va orienter durablement notre feuille de route mais aussi celle de nos partenaires pour une meilleure prévention des déchets.

### 2/ Cette démarche collaborative s'est traduite par un plan d'actions ambitieux : comment garantir aujourd'hui sa mise en œuvre et son financement ?

**J.G** Ce plan décliné en 35 actions comporte des mesures d'ampleur diverse. Certaines sont très concrètes et relèvent du terrain ; d'autres sont de véritables orientations politiques. Les niveaux d'action et les modalités de déploiement sont donc différents. Le Syctom va créer une Commission consultative des Services publics locaux, incluant des associations et des parties prenantes, chargée de l'élaboration du plan, de son évaluation et de son suivi. Le budget sera quant à lui soumis au débat d'orientations budgétaires en octobre, puis fera l'objet d'un tour de table financier avec les parties prenantes à l'élaboration de ce plan.

### 3/ Comment voyez-vous aujourd'hui le rôle de coordination de la prévention, de la collecte et du traitement confié au Syctom (par l'État et la Région IdF) ?

**J.G** Depuis des années, le Syctom alerte l'État sur la nécessité d'avoir une meilleure coordination entre les acteurs en charge de la propreté et de la collecte, ceux qui trient les déchets, et ceux qui les valorisent. Aujourd'hui, l'État et la Région nous ont confié la mission d'assurer l'expérimentation d'un schéma opérationnel dans le cadre du PRPGD. Cela va dans le bon sens, dans une bonne compréhension de la problématique. Le Syctom appelle aussi les collectivités adhérentes à travailler à la mise en œuvre de ce schéma sur le territoire. Cette démarche se veut fédératrice et doit être menée en bonne intelligence avec chacun. C'est bien l'esprit du Grand défi, et cette expérimentation a d'ailleurs été identifiée comme une des actions fortes à mener.



SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

# Un été tri et anti-gaspi

Cet été, le Syctom joue la carte de l'animation pour augmenter la portée de ses actions de sensibilisation. Les éco-animateurs ont multiplié les actions de terrain pour inciter le public à adopter les éco-gestes. Une initiative très appréciée, même en vacances.



Du 9 au 21 juillet, dix éco-animateurs sont venus à la rencontre des vacanciers et habitants profitant des animations sur les berges du canal de l'Ourcq, à Aulnay-sous-Bois. L'occasion de rappeler astuces et bonnes pratiques à adopter, à la maison comme à l'extérieur: préférer le réutilisable au jetable, le vrac au suremballage, acheter moins mais plus souvent pour limiter le gaspillage alimentaire... Et pour faciliter l'appropriation des gestes, gourdes, couverts biodégradables et sacs de précollecte ont été distribués. « Nous sommes très bien accueillis, en fait les gens se préoccupent déjà de ces questions, explique Flavie Vanderscher, éco-animatrice. Seniors, trentenaires, jeunes parents, quel que soit leur âge, ils nous font part de leurs bonnes pratiques et nous posent des questions pour aller plus loin ou éviter des erreurs de tri. On nous demande, par exemple, où faire recycler les jouets en plastique. »

**UNE DEMANDE DE PLUS EN PLUS FORTE**

Cet appétit pour les « bons gestes », Marianne Liechty, responsable de la prévention des déchets à Paris Terres d'Envol, le retrouve auprès de ses interlocuteurs des huit communes de l'EPT. C'est notamment le cas de la Ville d'Aulnay-sous-Bois, qui a souhaité coupler animations estivales et actions de sensibilisation. « Les interventions assurées par les éco-animateurs sont toujours de grande qualité, et très adaptées. L'été, les habitants sont dans les meilleures dispositions pour recevoir des messages de sensibilisation. » Certains partagent également leurs attentes, comme ces deux Aulnaysiens croisés au bord du canal : « Il faut trier et jeter ses déchets correctement. Mais il faut aussi trouver une solution pour réduire le suremballage, une véritable catastrophe: lorsque l'on déballe nos courses, il y a déjà une poubelle remplie... ». Des problématiques qui, assurément, mobilisent le Syctom.

## L'été au Syctom

Dans le cadre de la période estivale, des actions de sensibilisation ont également été déployées dans les sites très fréquentés de la capitale, menées par les 40 éco-animateurs. Ils ont ainsi sillonné les arrondissements parisiens munis d'outils à distribuer: mémo-tri, cendriers de poche et sac de pré-collecte en kraft.

**Leurs objectifs:**

- Mettre en avant les conteneurs présents dans les allées principales des parcs et sensibiliser les usagers à la simplification des consignes de tri, à l'extérieur comme au domicile.
- Faire progresser la propreté lors des pique-niques et éviter la pollution liée aux jets de mégots.
- Apporter une information complète sur le traitement des différents types de déchets et mieux faire comprendre les enjeux de la prévention des déchets au grand public.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)



@lesyctom



l'agence métropolitaine des déchets ménagers

**syctomag** est une publication du Syctom l'agence métropolitaine des déchets ménagers  
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél.: 01 40 13 17 00 - Internet: [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr)

Directeur de la publication: Jacques Gautier • Rédacteurs en chef: Martial Lorenzo, Patrice Furé • Directrice de la communication: Véronique Menseau • Coordination: Solène Patron  
• Crédits photos: © Syctom / Bertrand Guigou, Jean-Lionel Dias, Mathieu Genon, Gabriela Medina, © Florent Aceto, © Neorama / Jean-Claude Guilloux, ©Atelier / TRANS 2019  
Conception, réalisation: stratéact' Rédaction: Isabelle Friedmann, Camille Lamouche  
• Document imprimé par Mérico Delta Print, sur papier certifié PEFC - ISSN 1769-8782

